

Réservation d'espaces de travail RESA-ESPACE

Conditions Générales Utilisateur

L'accès au service de réservation d'espaces de travail est soumis au respect des règles d'utilisation.
En cas d'empêchement, merci d'annuler votre réservation afin de libérer la salle pour d'autres utilisateurs.

Vous pouvez gérer vos réservations à partir de votre compte d'utilisateur sur l'application :

<https://resa-espace.univ-lorraine.fr>

En réservant une salle de travail vous vous engagez à respecter les conditions d'utilisation suivantes :

- Le règlement de la bibliothèque s'applique aux usagers dans les salles de travail.

Merci de respecter la propreté des lieux, le calme et le matériel à disposition et d'effacer le tableau en partant.

- Les salles de travail doivent être occupées dans la stricte limite de la capacité de la salle.

Le nombre maximum d'occupants est limité au nombre de chaises.

Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas en ajouter.

- Libérer impérativement la salle à l'heure prévue.
- Toute dégradation ou mauvais état constaté au moment de l'installation dans la salle doit immédiatement être signalé au personnel, afin de ne pas en être tenu pour responsable.
- Le personnel se réserve le droit de vérifier les cartes de l'ensemble des usagers de la salle et de suspendre l'accès à l'application de réservation en cas de non-respect des conditions d'utilisation.

L'utilisation des salles de travail vaut acceptation du règlement.